

## Préparer la lutte contre...

# Le phragmite (roseau commun)

*Phragmites australis* subsp. *australis*



Le phragmite fait désormais partie du paysage de la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent. C'est un envahisseur redoutable ; il assèche et modifie les plans d'eau, causant des torts écologiques et socioéconomiques, en nuisant par exemple aux activités récréatives, comme la baignade et la pêche. Il peut même endommager des infrastructures telles que l'asphalte et les toiles de piscine. Finalement, les colonies de roseau commun présentent un grand risque d'incendie du fait de la grande quantité de matière sèche qu'elles renferment. Il est cependant possible (et fort important!) de contrôler cette plante.

## Quoi faire?

- 1) **Prévenir** de nouvelles colonies : nettoyer bottes et outils après chaque visite de site et éviter de planter et de composter la plante.
- 2) Adopter l'approche de **détection précoce et réponse rapide** afin d'éviter d'importants coûts liés à la gestion du phragmite.
- 3) **Cartographier et inventorier** les sites envahis et leur biodiversité pour faciliter le suivi des colonies à travers le temps.
- 4) Se fixer un **plan de contrôle** valide pour au moins 3 ans et proposant des techniques de contrôle diversifiées.
- 5) Faire un **suivi** régulier pour évaluer l'état des colonies et pour déterminer les méthodes de contrôle subséquentes.

## Techniques de contrôle

**Herbicides** : Souvent conseillés, particulièrement quand les colonies sont grandes et très denses.

**Tonte** : Non recommandée seule, puisque cela pourrait stimuler la croissance des rhizomes, à moins d'être effectuée plusieurs fois par année pendant plusieurs années. Les résultats sont meilleurs lorsque combinée avec l'utilisation d'herbicides et le brûlage.

**Compression ou roulage** : Précède souvent un brûlage dirigé. Dans tous les cas, compresser les tiges mortes facilite le repérage de nouvelles pousses et la croissance de plantes indigènes.

**Brûlage dirigé** : À réaliser après l'utilisation d'herbicides pour éliminer les tiges mortes et promouvoir la croissance de nouvelles espèces. Cette méthode peut constituer une nuisance si réalisée trop près d'une zone urbaine.

**Arrachage manuel ou déblai mécanique** : Requiert beaucoup d'effort mais peut être utile en zone sensible. Il faut faire attention de retirer tous les fragments de plants du site après l'arrachage.

**Inondation** : Peut s'avérer efficace s'il est possible de contrôler le niveau d'eau.

**Bâchage** : Sera plus efficace pour des colonies en plein soleil. La bâche devra rester en place au moins six mois. Il faut visiter le site régulièrement pour limiter la croissance des stolons hors de la bâche.

**Broutage** : Le recours au bétail pour contrôler le phragmite est surtout pratiqué en Europe. Des études sont en cours pour connaître son efficacité et ses effets éventuels sur les milieux humides.

## Pour en savoir plus...

Cette fiche est disponible en **version de 4 pages** sur notre site web! Vous y retrouverez plus de détails sur les techniques de contrôle, des exemples de bonnes pratiques, des liens vers divers outils, un tableau comparatif pour distinguer le roseau indigène de l'envahissant ainsi que les références de toutes ces informations : <http://goo.gl/at7E9e>

## À propos de l'Alliance



L'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent ([glsicities.org](http://glsicities.org)) est une coalition binationale de plus de 100 maires travaillant activement à la protection, à la restauration et à la promotion du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Lors de ses Assemblées générales annuelles de 2010 et 2015, elle a adopté des résolutions visant à lutter activement contre le phragmite (2010, R2: <http://goo.gl/DyKJdH>; 2015, R6: <http://goo.gl/oZc9LD>).

### Envahissant

### Indigène



Photo : Auteur inconnu, <http://goo.gl/VblcnQ>

#### Le phragmite...

- 2 sous-espèces : *americanus* (indigène) et *australis* (envahissant)
- Habitats : Milieux humides, fossés, bords de route, milieux perturbés. Tolère les sols secs.
- Reproduction : Peut se reproduire par la dispersion de graines, par la croissance de nouvelles tiges sur les stolons et rhizomes et par la croissance de nouveaux individus à partir de fragments de stolons ou de rhizomes.
- Vecteurs de dispersion :
  - Naturels : vent, cours d'eau, animaux
  - Anthropiques : dispersion de fragments (bottes, pneus, transport de sol, etc.), perturbation de milieux, horticulture
  - Un abaissement des niveaux d'eau et la présence de routes peuvent aussi faciliter l'établissement/l'expansion de nouvelles colonies.